

# SANTÉ - LES NIVEAUX DE RADIATIONS DE NOS SMARTPHONES AUX LIMITES DU LÉGAL

## L'iPhone 6 d'Apple

De nombreux smartphones se rapprochent des limites maximum autorisées concernant l'émission de radiation. L'iPhone 6 est l'appareil s'en rapprochant le plus.

Vous avez peut-être déjà entendu parler du DAS, le Débit d'Absorption Spécifique. Il s'agit de la quantité de **radiofréquence émises par nos smartphones**, en relation avec notre corps. C'est un indice qui s'exprime donc sous la forme de la quantité d'énergie sur une quantité de tissu humain.

C'est ce chiffre qui est écrit en bas des publicités pour les smartphones, sous la forme *W/kg*. Cette mesure est importante parce que lorsque **nos tissus sont traversés ces ondes, leur température augmente**, c'est l'effet thermique. La chose n'est pas à confondre avec la surchauffe possible des smartphones, comme dans le cas de cet iPhone 4 ayant brûlé le sein d'une femme s'étant endormi avec.

Ainsi, des seuils sont déterminés et **les smartphones sont testés avant de pouvoir être vendus**. Aux États-Unis, le DAS doit être inférieur à 1,6 W/kg et en Union européenne à 2 W/kg. Au-delà de leur différence, ces chiffres ne se mesurent pas exactement de la même manière, puisqu'aux États-Unis, la moyenne est calculée en se basant sur le gramme de tissu le plus exposé, tandis qu'en Union européenne, elle se base sur les dix grammes de tissus les plus exposés.

Partant de là, il a été constaté que beaucoup des actuels smartphones haut de gamme approchent de très près la limite Américaine, **notamment l'iPhone 6, dont le niveau DAS est à peine 0,01 W sous la limite de 1,6**.

Bien sûr, c'est techniquement sous la limite autorisée et le principe d'un seuil est que **tant que l'on se situe en dessous, les risques sont contenus**. Mais avec le temps que nous passons aujourd'hui avec nos smartphones sur nous où à l'oreille, nous serions sans doute rassurés que ce genre de chiffres soient radicalement sous la limite autorisée.

Soulignons quand même deux choses. Si l'iPhone 6 est donné comme référence dans cette étude, c'est parce que son cas est le plus « limite ». Cependant, beaucoup de ses concurrents se trouvent au-dessus du 1,4 W/kg. La deuxième chose à noter est que **ce seuil est calculé pour être très en dessous de ce qui pourrait être dangereux pour l'homme**.

Bien sûr, il faut toujours appliquer un principe de précaution, mais d'un point de vue des chiffres, bien que la réalité de l'effet thermique soit connue, le corps humain affiche un seuil de tolérance sous lequel les dommages sont considérés comme inexistantes.

On se demandera toutefois ce qu'il en est des premiers smartphones que nous avons possédés et des conséquences de la quantité d'appareils à radiofréquence nous entourant. Si ce second point a été pris en compte dans l'établissement des seuils, **l'explosion des objets connectés à de quoi nous faire réfléchir**, surtout lorsqu'on a vu que les ondes wifi pouvaient déranger la croissance des végétaux.